

La société du paraître

À propos de l'ouvrage de Jean-François Amadiou, *La Société du paraître*, Éditions Odile Jacob, septembre 2016

Par Nicolas BERLAND

Professeur à l'Université Paris IX Dauphine

Le livre de Jean-François Amadiou, *La Société du paraître*, se pose d'emblée comme la suite d'un premier opus publié en 2002, *Le Poids des apparences*.

La première version ayant rencontré un très grand succès, Jean-François Amadiou poursuit son analyse avec *La Société du paraître – Les beaux, les jeunes... et les autres*.

Le but de cet ouvrage est d'analyser les formes invisibles de la discrimination. L'auteur commence par nous montrer comment le culte de l'apparence s'insinue dans de nombreux aspects de la société. Puis il identifie des sources de souffrance issues de la discrimination qui restent souvent non traitées ou non discutées du fait d'une non perception de leur véritable impact.

Il analyse ensuite les conséquences de ces discriminations, notamment en termes d'emploi. La loi pourrait répondre à ce problème. Mais l'auteur montre qu'il n'en est rien, peut-être parce qu'en politique ou dans les médias, le problème est ignoré, comme il l'argumente dans les deux derniers chapitres de son ouvrage.

Parler de formes impensées de la discrimination, plutôt que de formes invisibles, serait plus correct, tant les formes de la discrimination décrites par l'auteur apparaissent au final comme très visibles, voire banalisées. Elles nous semblent tellement naturel-

les que nous n'y prenons plus garde.

Le sujet est d'autant plus intéressant que, comme le rappelle l'auteur, il suscite en France un intérêt moindre que ce n'est le cas à l'étranger.



Certaines formes de discrimination liées au genre ou à la couleur de la peau ont été mises en avant depuis plusieurs années, alors que d'autres formes plus insidieuses ont cours.

Ces formes de discrimination sont invisibles dans les débats et les études, alors qu'elles sont extrêmement visibles sur les réseaux sociaux et à la télévision. L'enjeu

est très fort, notamment du fait de la montée en puissance de l'Internet 2.0, qui joue un rôle d'amplificateur narcissique. Jean-François Amadiou parle à ce propos d'une « tyrannie du like ».

L'ouvrage met en évidence une focalisation des prises de position sur des discriminations portant sur quelques critères (essentiellement le genre et la couleur de la peau). Mais de nouvelles « variables » doivent être prises en compte. Les moqueries dont sont victimes les personnes en surpoids sont un vieux thème bien connu des cours de récréation, mais aussi, comme le montre Amadiou, des entreprises. Ce thème à lui seul nécessiterait ce que Jean-François Amadiou nomme "fat studies". La beauté physique, l'âge, le look vestimentaire, le handicap ou encore la taille sont d'autres critères à prendre en considération.

Il s'agit également de prendre en compte les discriminations invisibles ou impensées, afin de passer de ce que l'auteur appelle l'étude des fausses minorités à celle des oubliées. Le terme est sans doute trop fort, car nous avons sans doute collectivement l'impression que les critères en cause sonnent comme des évidences.

Mais rien ne semble être évident, en matière de discriminations. Et les catégories le plus souvent affichées semblent souvent relever de constructions. En effet, l'auteur souligne, pour nous en persuader, certains paradoxes statistiques intéressants.

© Odile Jacob

Il se demande ainsi comment il est possible de parler de sur- ou de sous-représentation des personnes blanches ou des personnes « non blanches » à la télévision. Comment est-il possible de faire ressortir des chiffres sur des discriminations classiques (origine ou couleur de la peau), alors que les statistiques concernant ces critères ne sont pas possibles en France. Comment ne pas penser que celles-ci relèvent d'une instrumentalisation statistique au profit de quelques groupes ? Dans de tels cas, l'affichage statistique de certaines discriminations ne relève pas d'un travail objectif, mais traduit le travail de groupes intéressés (légitimement) à dénoncer des discriminations les concernant.

Au titre des bizarreries de la discrimination, l'auteur montre comment l'apparence n'a pas toujours des effets identiques selon le contexte et que ses effets se font parfois ressentir là où on les attend le moins.

On apprend ainsi que pour un poste de comptable, une candidate séduisante a deux fois plus de réponses qu'une candidate peu séduisante. On aurait pu s'en douter...

Mais là où la statistique est étonnante, c'est que cet écart est plus important que dans le cas d'une commerciale ou d'une assistante de direction. Là où nous aurions pu penser que la beauté physique fait vendre ou reconforte le patron, il semble que des ressorts plus complexes et invisibles soient à l'œuvre. On aurait aimé en savoir plus sur les motivations profondes de ces discriminations : tradueraient-elles des frustrations chez certains comptables ?

L'ouvrage nous questionne également sur certains éléments qui peuvent paraître être des choix et dont la disparition de la liste des discriminations serait alors justifiée. Par exemple, être gros peut sembler relever d'un choix. Et tant pis pour ceux qui sont malades ou plus simplement pour ceux non conformes à une norme corporelle qui met en valeur des modèles qui n'existent pas dans la réalité. De la même manière, notre comportement (des tics, par exemple) ou notre apparence vestimentaire

ne dépendent que de nous. Notre héritage psychologique et culturel n'est pas censé entrer en ligne de compte. Certaines discriminations sont donc invisibles, car elles seraient maîtrisables (ou, à tout le moins, seraient sensées l'être) par les individus les subissant. Elles n'en sont que plus culpabilisantes.

La mise en évidence des discriminations visibles ou invisibles semble être confirmée, voire institutionnalisée, par les études officielles, car elles reproduisent elles-mêmes certains stéréotypes. Par contre, il n'existe pas de loi qui prenne en charge le sujet des minorités invisibles ou impensées. On se demande d'ailleurs s'il faut multiplier les lois pour être capables de traiter tous les cas de discrimination, avec le risque de bureaucratisation induit.

Les exemples développés par l'auteur sont nombreux et rendent l'ouvrage agréable et simple à lire, nous sommes bien loin du langage ésotérique de certains ouvrages de sociologie. L'ensemble est très largement documenté par des références à des études académiques menées, ou non, par l'auteur.

Toutefois, il devient rapidement difficile de s'y retrouver entre les discriminations légitimes et les autres.

Où s'arrête la différence ?

Il n'est pas clairement expliqué dans l'ouvrage qu'il est des limites à la prise en compte des différences. Comme l'a analysé Amin Maalouf dans son ouvrage, *Les Identités meurtrières*, il est toujours possible de distinguer à l'infini les individus et de trouver de la singularité chez chacun de nous.

De la même manière, il est sans doute possible de toujours se sentir discriminé. Sans remettre en cause l'analyse de l'auteur, il eût été intéressant de se demander où arrêter la culpabilisation. Qu'est-ce qu'une discrimination « normale » ? Le risque de l'absence d'une telle démarche est de voir se développer une société de victimes dans laquelle tout un chacun aurait alors une raison, sinon un intérêt à se sentir « discriminé »...

Certains critères retenus par l'auteur sont, en outre, discutables. Être bien portant ou être âgé a des conséquences différentes en termes de risque médical. Un refus de prêt peut se comprendre sur ces bases. S'agit-il de discrimination dès lors que la catégorie « discriminée » présente des risques avérés ? Cela renvoie plutôt à la question non pas de la discrimination, mais à celle de savoir qui doit supporter le risque : est-ce à l'individu qui sollicite le prêt, à une société d'assurance ou à la société prise dans son ensemble ? En parallèle, on pourrait se demander si certaines discriminations n'ont pas disparu au cours de l'histoire des sociétés ?

L'auteur analyse comment des émissions telles que *The Voice* permettent justement d'effacer certaines formes de discrimination. Les jurés sont uniquement concentrés sur la voix et non sur l'apparence physique.

C'est certes un exemple pertinent, mais les conditions très particulières qu'il sous-tend sont difficilement reproductibles, nous semble-t-il, notamment dans un contexte professionnel. Il aurait sans doute été intéressant d'en imaginer les déclinaisons dans d'autres contextes, professionnels ou non.

Le rôle des lobbies, qui contribuent à juste titre ou non – le lecteur en jugera – à promouvoir la cause de catégories se jugeant « discriminées » aurait également gagné à être mieux souligné. Le sujet est certes abordé dans le livre, mais d'une manière trop allusive. Un repérage systématique des acteurs et des réseaux d'acteurs permettrait sans doute de mieux comprendre comment une discrimination est rendue visible ou reste invisible.

Enfin, si l'ouvrage est riche d'exemples et de références qui en rendent la lecture très intéressante, il manque quand même une sorte de théorie unificatrice de la discrimination nous permettant de passer de la simple énonciation de faits à une explication théorique du phénomène.